

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec 

Direction de santé publique

BILAN DES ANS 4 ET 5 (2017-2018)

Comité intersectoriel sur la contamination
environnementale et la qualité de l'air
dans l'arrondissement La Cité-Limoilou

Juin 2019

Table des matières

1. Mise en contexte.....	3
2. Contenu des rencontres du CICEL	4
3. Bilan des actions spécifiques des membres du CICEL.....	5
4. Évaluation du directeur de santé publique et perspective d'avenir.....	10

1. Mise en contexte

En avril 2013, le comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) était créé. À ce moment, le directeur de santé publique (directeur) était préoccupé par la qualité de l'air ambiant dans le secteur de Limoilou. Puisqu'il craignait que la contamination de l'air entraîne un risque plus élevé de mortalité, d'incapacité ou de morbidité évitables pour la population, le directeur a alors utilisé ses pouvoirs en vertu de l'article 55 de la Loi sur la santé publique (LRQ S-2.2). Ces pouvoirs lui permettaient de mobiliser plusieurs acteurs, dont le milieu industriel du secteur, la Ville de Québec, les ministères et des représentants-citoyens pour rechercher des solutions.

Les autorités/instances/organisations qui siègent actuellement sur le CICEL sont :

- l'Administration portuaire de Québec (APQ);
- le Fer et métaux américains (AIM);
- le Conseil régional de l'environnement – Région de la Capitale- Nationale (CRE-CN);
- le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN) :
 - la Direction de santé publique (DSPublique);
 - la Direction des ressources humaines et des communications;
- Glencore;
- le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) :
 - le Centre de contrôle environnemental de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
 - la Direction de la qualité de l'air et du climat;
- le ministère des Transports (MTQ), Direction générale de la Capitale-Nationale;
- Papiers White Birch (usine de Stadacona);
- QSL – Arrimage Québec (QSL);
- la Ville de Québec (VQ) :
 - la Division prévention et contrôle environnemental;
 - la Direction de la Valorisation énergétique;
 - la Présidence de l'Arrondissement La Cité-Limoilou.

Le mandat du CICEL est de :

- réduire à la source les émissions de contaminants dans l'air ambiant provenant de l'arrondissement La Cité-Limoilou;
- mettre en place des mesures de mitigation appropriées et réalistes qui permettront de réduire la contamination dans l'air ambiant.

Résumé des deux premiers bilans du CICEL

	Bilan de l'an 1	Bilan des ans 2 et 3
Années couvertes	2013-2014	2014-2016
Nombre de rencontres	4	5
Principaux constats	<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur est satisfait des travaux; • Les industries ont mis en place les recommandations émises par le directeur; • Selon le directeur, les mesures mises en place ont contribué à améliorer les connaissances sur la contamination et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou; • Les organisations ont réitéré leur engagement au CICEL et à poursuivre les activités de réduction des émissions polluantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chacune des entreprises a cherché à améliorer l'efficacité de ses systèmes antipollution ou de ses opérations; • Une réduction des polluants dans l'air a été constatée; • Les activités de nettoyage des rues et de verdissement se sont poursuivies et même accentuées; • Les organisations ont le souci d'impliquer la population dans leurs activités d'amélioration de la qualité de vie; • Le projet de développement du Port de Québec et la réalisation du projet MEMS devraient aider à consolider les actions.

Le présent document fait le bilan des activités du CICEL et des actions spécifiques de ses membres pour les ans 4 et 5 (2017-2018).

2. Contenu des rencontres du CICEL

De janvier 2017 à décembre 2018, le CICEL s'est réuni à six reprises. Au cours de ces rencontres, les principaux sujets abordés étaient :

12 avril 2017

- Présentation du projet « Mon environnement, ma santé » (MEMS), volet qualité de l'air extérieur;
- Bilans des ans 2 et 3;
- Réflexion sur la vision stratégique du CICEL;
- Tour de table des activités menées par les membres.

14 juin 2017

- État de situation du projet MEMS, volet qualité de l'air extérieur;
- Présentation par l'APQ de son « Plan d'action en développement durable 2017-2022 »;
- Discussion sur l'élaboration d'un plan d'action 2017-2020 du CICEL;
- Tour de table des activités menées par les membres.

13 septembre 2017

- Discussion sur l'élaboration d'un plan d'action 2017-2020 du CICEL;
- Tour de table des activités menées par les membres.

20 juin 2018

- Dépôt de documents en lien avec les activités du projet MEMS et du CICEL;
- Discussion sur l'élaboration d'un plan d'action 2018-2020 du CICEL (faits saillants et atelier de réflexion);
- Tour de table des activités menées par les membres.

24 octobre 2018

- Présentation de M. Jean Blanchette sur les programmes de plantation d'arbres de la ville de Québec;
- Discussion sur l'élaboration d'un plan d'action 2018-2020 du CICEL;
- Tour de table des activités menées par les membres.

12 décembre 2018

- Discussion sur la démarche de la planification du plan d'action 2018-2021 du CICEL;
- Planification pour la réalisation du « Bilan des ans 4 et 5 » du CICEL;
- Présentation de Mme Claudia Bennicelli, de Vivre en Ville, sur « Le verdissement pour améliorer la qualité de l'environnement urbain »;
- Présentation de M. Cyril Frazao, de Nature Québec, sur le verdissement;
- Présentation de l'état d'avancement du projet MEMS;
- Tour de table des activités menées par les membres.

3. Bilan des actions spécifiques des membres du CICEL

Les organisations membres du CICEL ont été interrogées selon les mêmes questions qui ont servi à l'élaboration du bilan des ans 2 et 3. Ainsi, les industries devaient décrire la nature des nouvelles actions posées au cours des années 2017 et 2018 pour réduire la contamination de l'air ainsi que celles qui pourraient être réalisées au cours des prochaines années. Les industries étaient également interrogées sur les indicateurs ou le portrait de l'efficacité des mesures mises en place. Finalement, il leur était demandé d'indiquer les façons d'impliquer la communauté pour la gestion des risques environnementaux associés à leurs activités. Le MTQ a été plus particulièrement questionné sur ses activités de nettoyage des grands accès routiers et sur ses travaux générateurs de poussière dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Quant à la Ville de Québec, elle devait décrire ses activités de nettoyage des rues, de verdissement ainsi que celles en lien avec l'incinérateur. Les questions s'adressant au MELCC concernaient plus spécifiquement la surveillance de la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Finalement, le CRE-CN a été questionné sur leurs actions, leurs interventions et leurs prises de position ayant comme objectif l'amélioration de la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou.

Les tableaux qui suivent présentent les actions réalisées par chacune des organisations membres du CICEL au cours des années 2017 et 2018.

Les actions menées par les industries

	Actualisation du plan d'action et mise en place de nouvelles pratiques visant à réduire la contamination de l'air ambiant	Indicateurs pour qualifier et quantifier l'atteinte des objectifs d'amélioration	Portrait de la réduction des émissions	Implication des citoyens dans la prise de décision pour la gestion des risques environnementaux
Glencore	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des unités de « pulvérisation à sec » afin de contrôler la poussière générée lors du déchargement ou du chargement de navire. Mise en œuvre d'un programme intensif de balayage des routes pour la collecte de toutes les poussières : <ul style="list-style-type: none"> - systèmes d'alerte rapides avec dépoussiérage (à bord du navire de Glencore); - utilisation de l'outil de mesure en continu « Sharp »; - utilisation de deux exemplaires de dispositifs de surveillance continue qui avertissent les opérateurs et le personnel de Glencore par courrier électronique lors des variations des émissions de poussières. Collaboration avec l'APQ et QSL afin de continuer à développer des initiatives « vertes » (ex. : mur de végétaux) dans la zone industrielle de Beauport. <p><u>À venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le nouveau navire de Glencore est en cours de construction pour le transport du concentré en provenance de la mine de Raglan : <ul style="list-style-type: none"> - il sera équipé d'un système performant pour l'atténuation de la poussière ainsi que d'un système complet permettant de vider rapidement les cales du navire. Il sera en fonction à l'automne 2020; - une fois en fonction, le système sera étudié et modernisé pour intégrer un processus permettant de récupérer le concentré à l'intérieur des cales fermées. Un nouveau système modernisé est en cours de conception pour le transport du matte (construction prévue après l'automne 2020). 	<ul style="list-style-type: none"> Les programmes de surveillance de la qualité de l'air ambiant sont une priorité pour le suivi des 22 navires pour le transport du matte ainsi que des sept navires pour le transport du concentré en provenance de la mine Raglan. Les programmes de surveillance fonctionnent sur une fréquence de trois jours, même en l'absence de navires. Ils assurent un suivi rigoureux tant pour le chargement et le déchargement des wagons. Les systèmes de surveillance indiquent que les mesures d'atténuation sont efficaces afin d'atténuer les poussières. De plus, notre programme de balayage des routes permet de collecter les poussières qui sont générées près du navire. Des stations de surveillance de la qualité de l'air ambiant, avec l'appareil Sharp, sont installées à Limoilou (pour les PM_{2,5} et les PM₁₀). 	<ul style="list-style-type: none"> Les résultats aux stations d'échantillonnage ont indiqué une diminution constante du nickel dans l'air ambiant, avec des concentrations moyennes de 5 ng/m³ en 2018 (PM₁₀). 	<ul style="list-style-type: none"> Les installations de Glencore sont certifiées « ISO 14001^a » et « Green Marine^b ». Implication auprès de différentes organisations dont certaines impliquent des citoyens : <ul style="list-style-type: none"> - SODES; - Port de Québec; - QSL; - Comités de vigilance; - Ville de Québec; - DSPublique (CICEL, MEMS); - MELCC. <p>^a La norme ISO 14001 est reconnue internationalement et s'adresse aux organisations voulant implanter, tenir à jour et améliorer un système de gestion environnementale.</p> <p>^b Green Marine est un programme de certification environnementale pour l'industrie marine nord-américaine.</p>

	Actualisation du plan d'action et mise en place de nouvelles pratiques visant à réduire la contamination de l'air ambiant	Indicateurs pour qualifier et quantifier l'atteinte des objectifs d'amélioration	Portrait de la réduction des émissions	Implication des citoyens dans la prise de décision pour la gestion des risques environnementaux
QSL – Arrimage Québec	<ul style="list-style-type: none"> Présence 24/7 de spécialistes en environnement sur le terrain. Mise en place de tournées d'inspection. Surveillance de la qualité de l'air dans les opérations. Optimisation de la veille environnementale. Recouvrement de certaines piles de vrac en entreposage. Optimisation du contrôle de l'érosion des surfaces et des piles par l'arrosage. Amélioration technique des équipements. Optimisation du nettoyage en continu des équipements et des surfaces. <p>À venir</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mesure en continu de la qualité de l'air sur le terminal et à l'extérieur du terminal. Analyse d'échantillons d'air ambiant. Suivi des événements (nombre et sévérité). 	<ul style="list-style-type: none"> Les données, les analyses et les expertises démontrent que les activités de QSL ne contribuent pas à la contamination de l'air ambiant dans les quartiers contigus et adjacents aux opérations. Le nombre d'événements mineurs (limités à la source) a significativement diminué. 	<ul style="list-style-type: none"> Implication auprès de différents comités et organisations dont certains impliquent des citoyens : <ul style="list-style-type: none"> Alliance verte; Comités de vigilance des activités portuaires; MEMS.
Papiers White Birch	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs projets sont à l'étude. Optimisation des équipements de la chaudière à biomasse qui peuvent contribuer à réduire les émissions telles que : <ul style="list-style-type: none"> la réduction des perforations des grilles mobiles pour réduire la quantité d'air sous la grille; le remplacement des multicyclones. Inspection et activités de nettoyage préventives de la toiture des silos à copeaux pour limiter la propagation des fibres de bois. <p>À venir</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite des efforts pour réduire les émissions de particules (déjà en deçà de 50 % des exigences de la nouvelle norme environnementale). Optimisation de l'opération de la chaudière à biomasse pour réduire la variabilité. Consultation de spécialistes pour auditer le système de traitement des gaz afin d'identifier des opportunités d'amélioration. 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures instantanées annuelles et mesures en continu des émissions. Analyses détaillées des plaintes, le cas échéant, pour assurer l'optimisation des équipements et de l'opération. 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis janvier 2017, maintien du niveau déjà très bas des émissions (c'est-à-dire environ 50 % de la norme récente officielle), malgré les défis importants et difficiles à rencontrer. Ces défis, pour atteindre un tel niveau de performance, se maintiendront dans les prochaines années. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du traitement particulier des plaintes : <ul style="list-style-type: none"> contact direct avec le citoyen, si possible; investigation exhaustive sur place; retour d'information aux citoyens en coordination avec les autorités compétentes (ex. : Ville de Québec, ministères).
Administration portuaire de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation de la gestion de la qualité de l'air afin d'assurer et de maintenir un réseau de surveillance de la qualité de l'air fiable, efficace et performant : surveillance des opérations, ajustement des mesures d'atténuation, partage des résultats. Plantation de plus de 300 arbres et arbustes (prévision d'environ quatre hectares de terrain végétalisé d'ici 2022). Collaboration avec Glencore, QSL et Papiers White Birch pour la mise en place d'un écran vert. Partage, dans le cadre du projet MEMS, des données prises avec la station de qualité de l'air dans la communauté, en plus du prêt de trois stations de mesures de particules fines (Sharp) et de la contribution d'une ressource de l'APQ. Contribution à la mise en place d'opération d'avitaillement de navires fonctionnant avec un combustible moins polluant (projet mené par Énergir). 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion, sur le site WEB, du résultat journalier de la concentration de particules fines (PM_{2,5}) à la station de suivi de l'APQ située dans la communauté. Suivi des paramètres aux stations météo et de capteurs de particules afin d'intervenir de manière proactive si un problème lié à la poussière pouvait toucher la communauté. Tenu d'un registre des plaintes en provenance de la communauté. Suivi auprès du comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) et du comité de cohabitation Port-Communauté. Mis en place d'un hyperlien WEB intitulé « Gestion en continu de la qualité de l'air » menant au site WEB du MELCC, pour en savoir davantage sur la qualité de l'air dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Le suivi de la qualité de l'air dans la communauté montre que les émissions de particules fines sont généralement en deçà de la valeur guide provinciale de 30 µg/m³. En 2018, les mesures ont montré trois journées d'hiver où les valeurs étaient au-dessus de la valeur guide : respectivement 36, 33 et 37 µg/m³. Durant ces journées, le smog était présent dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> L'APQ participe ou dirige plusieurs comités et tables de travail avec les parties prenantes qui gravitent autour des activités maritimes et portuaires : <ul style="list-style-type: none"> CICEL; Rencontres avec les parties prenantes – Projet d'agrandissement portuaire Beauport 2020; Comité de cohabitation Port-Communauté (CCPC); CVAP; Forum des usagers de la baie de Beauport (FUBB); Table de concertation du Vieux-Québec; Comité de liaison de Valéro – Raffinerie Jean-Gaulin de Lévis; Tables de travail avec des parties prenantes : <ul style="list-style-type: none"> Table de travail permanente avec la nation huronnewendat (NHW); Table de travail permanente avec le consortium des syndicats des copropriétaires de l'ensemble Les Jardins Mérici (consortium);

	Actualisation du plan d'action et mise en place de nouvelles pratiques visant à réduire la contamination de l'air ambiant	Indicateurs pour qualifier et quantifier l'atteinte des objectifs d'amélioration	Portrait de la réduction des émissions	Implication des citoyens dans la prise de décision pour la gestion des risques environnementaux
	<ul style="list-style-type: none"> Attribution d'un mandat pour la caractérisation des espèces exotiques et envahissantes (ex. : agrile du frêne, herbe à poux) pour permettre un contrôle adéquat. <p><u>À venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> D'ici 2022, poursuite de la mise en place de la trame verte (plantation d'arbres et d'arbustes) et d'écrans végétalisés. À plus long terme, cette végétalisation s'étendrait à l'extérieur du territoire portuaire. Révision de la politique d'utilisation du bitume. Engagement pour que l'agrandissement Beauport 2020 soit un terminal entièrement dédié à la marchandise conteneurisée avec une empreinte carbone faible. Planification par les promoteurs d'utilisation des meilleures technologies pour le traitement des émissions atmosphériques. Prévision d'utilisation d'une fonduse à neige électrique, en collaboration avec l'Université Laval et le Cégep de Limoilou, ayant un minimum d'impact sur la qualité de l'air, de l'eau et le niveau sonore (moins de camions seraient sollicités). 	<p>et sur les plaintes reçues en lien avec les activités portuaires.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Table de travail avec le conseil d'administration du syndicat des copropriétaires des condos « Les Terrasses du Vieux-Port ».
AIM	<ul style="list-style-type: none"> Achat d'un camion-citerne et d'un balai de rue. Transfert des modalités de transport vers le ferroviaire. <p>Spécifique pour AIM - Port de Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> De nouveaux canons à eau électrique, plutôt qu'au diesel, ont été installés au port de Québec. Formation en continu des opérateurs pour la manipulation adéquate du matériel afin d'éviter les poussières. <p>Spécifique pour AIM – Division Québec (boul. Montmorency)</p> <ul style="list-style-type: none"> Réfection du béton des surfaces pour un nettoyage plus efficace Détournement des livraisons avec du matériel problématique vers un autre site plus adapté. En collaboration avec la VQ, plantation d'arbres sur un monticule afin de réduire le bruit et les poussières. <p><u>À venir</u></p> <p>Spécifique pour AIM - Port de Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation d'une station échantillonnage pour l'analyse des poussières et de la direction de vent (prévue en 2019). <p>Spécifique pour AIM – Division Québec (boul. Montmorency)</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation d'une barrière avec filtres sur le monticule pour le contrôle des poussières (une vigne grimpante sera plantée de l'autre côté pour améliorer l'esthétique). Installation d'un gicleur d'eau pour abattre les poussières (partie arrière du site) Ajout d'une flotte de camion plus performante. 	<ul style="list-style-type: none"> Quatre à cinq rencontres annuelles (trimestrielle), impliquant la VQ et les citoyens, permettent de qualifier les améliorations observées, notamment sur la qualité de vie des résidents dans le secteur du boulevard Montmorency. Très peu de plaintes sont signalées concernant les poussières en lien avec les activités au port de Québec 	<ul style="list-style-type: none"> L'installation prochaine (2019) des appareils d'échantillonnage des poussières devrait permettre d'obtenir un portrait de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> Un comité intégrant des citoyens du secteur permet de discuter des problèmes. Les citoyens ont été invités à être vigilants et à signaler tout problème (bruit, poussière) via une ligne téléphonique dédiée. Une réponse est donnée dans les 24 heures par des employés qui se rendent constater les faits et discuter avec les citoyens. L'interaction entre la compagnie et les citoyens est actuellement excellente.

Les actions menées par la Ville de Québec et le Conseil régional en environnement

Ville de Québec	Conseil régional en environnement, région de la Capitale-Nationale
<p><u>Nettoyage des rues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> De 2013 à 2015, de deux à quatre périodes de nettoyage supplémentaires ont été effectuées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Compte-tenu de la faible quantité de dépôt recueillie lors de ces activités supplémentaires et du grand nombre de plaintes des citoyens concernant les restrictions sur le stationnement, deux nettoyages par année sont maintenant effectués dans l'arrondissement. <p><u>Verdissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> En 2017 et 2018, 1 416 arbres ont été plantés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Depuis 2008, la VQ distribue annuellement des arbres aux citoyens des arrondissements. La VQ a mis en place quatre programmes favorisant la plantation d'arbres : <ul style="list-style-type: none"> Programme de plantation de proximité : <ul style="list-style-type: none"> Plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence de proximité de la VQ; Remplacement d'arbres publics abattus; Plantation dans les emprises des rues (demandes citoyennes). Programme de plantation d'agglomération : <ul style="list-style-type: none"> Plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence d'agglomération; Remplacement d'arbres publics abattus; Plantation dans les emprises des rues (demandes citoyennes). Programme « Plan Vision de l'arbre » et « Projet Canopée » : <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du « Plan Vision de l'arbre » et du « Projet Canopée » (plantation, végétalisation et lutte aux îlots de chaleur); Préparation du programme de la lutte à l'agrile du frêne relevant de la compétence de proximité de la Ville (abattage et remplacement préventif). Programme de plantation « 2 pour 1 Agrile du frêne » : <ul style="list-style-type: none"> Programme qui permet la plantation de deux arbres pour chaque frêne public abattu sur les propriétés municipales telles que les emprises, les parcs et les espaces verts. Ces travaux relèvent de la compétence de proximité de la VQ. La répartition des plantations est effectuée afin de favoriser la biodiversité. <p><u>Incinérateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacement de l'unité d'injection de charbon par quatre unités de distribution de charbon activé dédiées à chacun des quatre fours. Ces unités permettent d'assurer un contrôle parfait de la quantité de charbon utilisé pour l'épuration des gaz de combustion. Installation de brûleurs au gaz naturel afin de contrôler la température de combustion, favorisant ainsi la conformité à la norme d'émission atmosphérique de monoxyde de carbone en tout temps. Mise en place d'un appel d'offres pour faire l'acquisition d'un analyseur en continu de mercure. 	<p><u>Prises de position et plaidoyer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> En matière d'énergie et de changements climatiques : <ul style="list-style-type: none"> participation à des colloques et des formations sur les changements climatiques et l'adaptation aux impacts. En matière de transport : <ul style="list-style-type: none"> bureau d'étude sur le service rapide par bus; politique de mobilité durable; participation à des colloques, rencontres, commissions, panels, consultations, envoi de lettres et présence médiatique. En matière de la gestion des matières résiduelles : <ul style="list-style-type: none"> participation aux consultations, commissions, conférences, colloques, rencontres et comités sur le projet d'économie circulaire développé sur le territoire de l'agglomération de Québec. En matière de verdissement : <ul style="list-style-type: none"> co porte-parole du Mouvement Toile Verte; conférences, rencontres et organisation en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R) d'un colloque portant sur la problématique de l'agrile du frêne. En matière d'intervention en milieu industriel : <ul style="list-style-type: none"> participation au CVAP, à la consultation « Beauport 2020 », au comité de relations avec la communauté du Port, autres (visites, séances d'information, comité plénier, rencontres); présence médiatique. <p><u>Formation et participation à la vie démocratique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Participation aux activités des éditions 2017 et 2018 du mois du vélo afin de faire valoir nos positions en matière de transports durables et de transports actifs. Conférences. Webinaire concernant les environnements favorables à la qualité de vie. <p><u>Projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Projet d'implantation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Projet Économie Circulaire Capitale-Nationale. Accompagnement de l'APQ. Mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet « Ça marche Doc! ». <p><u>Mandats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Secrétariat du Comité de vigilance de l'incinérateur (CVI) et du CVAP; Siéger et participer aux activités du projet « Mon environnement, ma santé ». Visites pour les équipes de traitement des matières résiduelles; Tenues de stands en environnement pour la VQ; Mise à jour de l'étude pour la mise en valeur du Côteau Sainte-Geneviève. <p><u>Collaborations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avec Vivre en Ville et Accès transports viables : conférence dans le cadre du « Mois du Vélo ». Avec l'AF2R : colloque sur l'agrile du frêne. Avec la VQ et Accès transports viables : Comité consultatif sur la mobilité durable. Avec la Direction générale du développement des industries. Avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation : rencontres du Comité interministériel sur la révision de la norme sur le nickel. Avec l'APQ, Nature Québec, Équiterre et le CVAP : rencontre de concertation sur le projet Beauport 2020 (juin et septembre 2017). Avec Vivre en Ville, Nature Québec, les Amis de la Terre, l'AF2R : projet Milieu de vie en santé (MVS).

Les actions menées par le ministère des Transports (MTQ) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Ministère des Transports	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
<ul style="list-style-type: none"> • Le balayage et le nettoyage des autoroutes Dufferin-Montmorency et Laurentienne (dans l'arrondissement La Cité-Limoilou), à l'aide d'un balai automoteur qui aspire les résidus sur les chaussées, sont réalisés à une fréquence d'une fois par mois, de mai à septembre. • Aucune donnée n'est disponible concernant les quantités de sable amassées lors de ces opérations. • Les résidus de balayage sont envoyés dans un lieu d'enfouissement sanitaire comme prescrit par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles. • Aucun chantier reconnu comme générateur de poussière n'était présent dans le secteur Limoilou depuis janvier 2017 et aucun n'est prévu d'ici 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> • La station Québec – Vieux-Limoilou est la plus complète du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ) avec le suivi en continu des particules fines, de l'ozone, des oxydes d'azote, du dioxyde de soufre et du monoxyde de carbone. • De façon séquentielle, sont aussi suivis les particules fines, les particules d'un diamètre inférieur à 10 µm, les particules en suspension totale, les métaux sur chacune des fractions des particules ainsi que les composés organiques volatils. • La fréquence d'échantillonnage des particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 µm (incluant l'analyse des concentrations de métaux) a été augmentée à la station Québec – Vieux-Limoilou, passant d'une fois tous les six jours à une fois tous les deux jours, depuis 2013 jusqu'à aujourd'hui. • Aucun changement n'est prévu au cours des prochaines années quant aux modalités de suivi prévues à la station Québec – Vieux-Limoilou du RSQAQ. • En ce qui concerne la contamination des sols, il n'y a pas de nouveau bilan de disponible depuis le rapport de 2013 et aucun n'est prévu au cours des prochaines années. • Il y aura élaboration d'une série de portraits statistiques sur la qualité de l'air qui présenteront les données cumulées par le RSQAQ pour chaque région administrative. À ce jour, deux portraits régionaux sont diffusés sur le site Internet du MELCC. Il s'agit de celui de la Capitale-Nationale et celui de la région de l'Outaouais. • La station Québec – Vieux-Limoilou est positionnée selon l'axe des vents dominants en provenance des activités portuaires et permet de suivre l'influence des activités. À cette station, la fréquence de dépassement d'environ 9 % de la norme quotidienne de 0,014 µg/m³ du nickel est stable pour les années visées par ce bilan. Toutefois, la concentration annuelle du nickel a diminué depuis 2013 en passant de 0,021 µg/m³ à 0,011 µg/m³ en 2017. • Une série chronologique plus longue et une analyse approfondie des données seraient nécessaires afin de tirer des conclusions en lien avec les activités d'améliorations des émissions.

4. Évaluation du directeur de santé publique et perspective d'avenir

Le directeur constate que les industries continuent d'investir dans l'amélioration du contrôle de la pollution, notamment la poussière, soit en optimisant leurs opérations, soit en se procurant de nouveaux équipements plus performants. La surveillance des émissions et l'évaluation de l'efficacité des mesures de contrôle font toujours partie des activités menées par les industries. Tous mentionnent observer une diminution des poussières ou même une absence d'émission. Les plaintes associées à leurs activités (incluant le bruit) auraient également diminué. Ces industries demeurent actives dans les comités de vigilance et certaines consultent régulièrement les citoyens pour résoudre les problèmes perçus.

La Ville de Québec a ajusté ses activités de nettoyage des rues dans le secteur Limoilou en fonction de l'expérience acquise dans les années précédentes. En ce qui concerne le verdissement, la Ville de Québec a mis en place plusieurs programmes permettant la distribution, la plantation et le remplacement d'arbres.

Le MTQ procède au nettoyage des routes de façon mensuelle. Ce ministère n'a pas réalisé de travaux générateurs de poussières depuis 2017 et ne prévoit pas en faire jusqu'en 2021 dans l'arrondissement La Cité-Limoilou.

Le MELCC poursuit la surveillance de la qualité de l'air ambiant dans le secteur avec sa station d'échantillonnage Québec – Vieux-Limoilou. À titre d'exemple, la concentration annuelle de nickel a diminué depuis 2013, bien que la fréquence des dépassements (9 %) de la norme journalière soit demeurée stable pour les années 2017-2018.

Le CRE-CN demeure une organisation très active pour promouvoir de toutes les façons, auprès des citoyens, des industries et des organisations privées et publiques, les activités favorables au développement durable (verdissement, transport actif, recyclage, etc.) ainsi qu'à la lutte contre la pollution et les changements climatiques.

Le directeur est satisfait de la diversité des actions réalisées par les organisations, selon leurs lois, leurs rôles et leurs responsabilités.

Après cinq années de fonctionnement, les membres du CICEC ont souhaité renouveler leur engagement et réaffirmer l'importance de ce comité au regard de ses objectifs et de ses finalités. Une démarche de consultation a donc été entreprise pour en arriver à un plan d'action qui prévoit l'atteinte de trois grands objectifs :

1. Agir sur la qualité de l'air extérieur;
2. Contribuer au verdissement et à la mobilité durable;
3. Communiquer les actions à la population.

Ce plan d'action inclut plusieurs activités pour lesquelles des indicateurs et des cibles ont été établis afin d'en évaluer les résultats et favoriser la reddition de compte.

Le projet « *Mon environnement, ma santé* » incluant son volet « *Qualité de l'air extérieur* » demeure une activité mobilisatrice qui implique la participation de presque toutes les organisations membres du CICEC. Elles ont notamment été consultées pour déterminer l'orientation des recherches qui visent ultimement à évaluer la part des maladies cardiaques et respiratoires qui sont directement liées à la pollution de l'air extérieur dans les secteurs Limoilou, Vanier et Basse-Ville.

Bien que le CICEC ne soit pas directement concerné par le projet d'agrandissement du Port de Québec (Beauport 2020), plusieurs de ses membres y sont impliqués; les industries, par la mise en place de mesures pour limiter les effets environnementaux du projet, et les autres organisations (publiques et privées), pour l'évaluation des impacts et la recension des préoccupations citoyennes face au projet.

Le CICEC fait face à quelques défis qui doivent être pris en compte dans la planification de ses activités. Il y a d'abord le contexte juridique qui oblige certains acteurs à la prudence dans le partage des données. Aussi, l'importance des problèmes passés et actuels fait en sorte que la population et les médias suivent de près la question de la qualité de l'air dans le secteur de Limoilou. Le CICEC doit donc s'assurer d'une communication efficace de ses activités. Par ailleurs, puisque la plupart des membres du CICEC sont impliqués dans le projet « *Mon environnement, ma santé* », ils auront bientôt à accueillir les recommandations qui émaneront de ce projet. Finalement, le CICEC doit s'assurer de demeurer une entité pertinente, active et efficace pour l'amélioration de la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou.

Le directeur constate une amélioration de la qualité de l'air dans le secteur Limoilou depuis les dix dernières années. Il en fait d'ailleurs mention dans son *Bilan initial de la qualité de l'air extérieur et ses effets sur la santé* produits dans le cadre du projet MEMS. Néanmoins, les efforts doivent se poursuivre afin de réduire les émissions atmosphériques de toute nature, en portant une attention particulière aux particules en suspension. En effet, les poussières (de tous types) font encore l'objet de dépassements des normes, malgré une amélioration constatée de la situation. Il faut aussi savoir que, même à des concentrations sous les normes, les poussières fines entraînent des effets sur la santé.